



## PROGRAMME D'URGENCE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BENIN

### Compte rendu de la réunion de clôture du programme

Rapporteur : Latifou DAKIN

Date : 02 avril 2019

Lieu : DG Eau

Participants : PNUD, DNP et les cadres techniques de la DG Eau (cf. liste de présence annexée au compte rendu)

Ordre du jour :

- Mots introductifs du DNP,
- Présentation du Rapport d'exécution physique du programme,
- Présentation du Rapport d'exécution financière du programme,
- Débats sur les présentations,
- Présentation de l'état de transfert des équipements,
- Recommandations de la réunion,
- Clôture du programme.

#### → Mots introductifs du DNP

A l'entame de la réunion, le Directeur National du Projet (DNP) a fait une présentation liminaire du cadre de mise en œuvre du projet qui a démarré en janvier 2016 pour finir en mars 2019. Il a indiqué que le projet a permis globalement la réalisation de deux cent cinquante (250) forages, au profit des populations rurales, dont dix (10) ont une eau impropre à la consommation donc non utilisable par les populations. Le DNP a félicité le PNUD pour les résultats obtenus dans le cadre du programme. Il a profité de la session pour demander à ses cadres techniques de transformer les 10 forages en des piézomètres. Il a fini en expliquant aux participants à la réunion que du fait des réformes en cours, la DG Eau n'a plus dans ses attributions la réalisation des ouvrages d'AEP mais intervient surtout dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et peut solliciter dans ce cadre l'appui du PNUD.

Faisant suite à l'intervention du DNP, la Chargée du Programme a expliqué l'importance de la réunion de clôture du projet. C'est une activité mandataire pour le PNUD et qui marque la fin du projet. Elle a invité les participants à suivre les présentations et à dire ce qu'ils pensent de la mise en œuvre et des résultats obtenus.

#### → Présentation du rapport d'exécution physique du programme

En prélude à la présentation du rapport d'exécution physique du programme, le Point Focal du programme allant dans le même sens que le DNP a salué les résultats obtenus dans le cadre du programme en dépit de quelques difficultés liées notamment au retard de la mise à disposition du PNUD de la seconde tranche du financement. Dans la présentation du point d'exécution physique



du programme, il a indiqué que l'objectif principal dudit programme est d'améliorer le taux de déserte en eau potable en milieu rural. De façon globale, le programme a permis la réalisation de 250 forages sur une prévision de 254 contenus dans l'addendum au document de projet. Lesdits forages sont répartis comme suit :

- 55 forages positifs sur une prévision de 55 sont réalisés dans les départements de l'Alibori et de l'Atacora ;
- 47 forages positifs sur une prévision de 47 sont réalisés dans le département du Borgou ;
- 87 forages positifs sur une prévision de 101 sont réalisés dans les départements des Collines et de la Donga ;
- 22 forages positifs sur une prévision de 47 sont réalisés dans les départements du Mono, du Couffo et de l'Atlantique ;
- 39 forages positifs sur une prévision de 57 sont réalisés dans les départements du Zou, du Plateau et de L'Ouémé.

Par ailleurs, le Point Focal a précisé que les ouvrages réalisés sont remis aux communes bénéficiaires qui assureront leur délégation à des privés en vue d'assurer la durabilité et la pérennisation du service en eau potable aux populations. Les résultats tels que prévus dans l'addendum ont été atteints.

### → **Présentation du Rapport d'exécution financière du programme**

Avant la présentation du point financier du programme, le DNP a expliqué aux participants que la bonne gestion du programme a permis de disposer d'un solde lors de la présentation du point financier au 31 juillet 2018 au Ministère de l'Eau et des Mines. En conséquence, le Ministre de l'Eau et des Mines a recommandé que le solde disponible soit utilisé pour contribuer au renforcement des capacités de la Direction Générale de l'Eau en matériels roulants, équipements informatiques et fournitures de bureau tel que prévu dans l'addendum. Une requête a été introduite au PNUD aux fins d'acquiescer les matériels indiqués. L'exécution de cette requête a été faite par le PNUD avec des exonérations. Faisant suite à l'intervention du DNP, le Point Focal du programme a présenté le point financier du programme suivant les rubriques définies dans l'addendum au document du projet. De façon globale, il ressort de cette présentation que sur un total de **1 328 052 021 FCFA**, la mise en œuvre du programme a entraîné une consommation de **1 347 425 201 FCFA** et il se dégage un solde de **2 786 020 FCFA**. Le dépassement du budget mis à disposition du PNUD par le Gouvernement s'explique par le fait que le PNUD a contribué financièrement à la mise en œuvre du projet à hauteur de **22 159 200 FCFA**.

### → **Débats sur les présentations**

A la suite des présentations sur le point d'exécution physique et financier, les préoccupations ci-après ont été notées :

- Les fondements du prélèvement par le PNUD de 5% du budget du programme comme frais de gestion et sa contribution dans le financement du projet pour un montant de **22 159 200 FCFA** ;

- Le contenu des activités de renforcement des capacités prévus dans l'addendum et les réalisations du programme en termes de renforcement des capacités ;
- Si le présent programme a été révisé avec la création de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR), est-ce que le reste du budget du programme a été reversé à l'agence pour la poursuite des activités prévues dans le programme ;
- Une recommandation du rapport d'exécution est relative au fait que la Direction Générale de l'Eau devrait opérationnaliser le Cadre d'Entretien et de Maintenance des Ouvrages Simple (CEMOS). Est-ce cette recommandation est d'actualité au regard des réformes dans le secteur d'approvisionnement en eau potable en milieu rural ?
- Les raisons qui expliquent l'absence des cadres du Ministère de l'Eau et des Mines et ceux de l'ANAEP-MR à la réunion de clôture du programme ;
- La disponibilité des dossiers villages des forages réalisés et le dépôt de copies des rapports finaux du programme au niveau des structures déconcentrées de la DG eau ;
- Les raisons pour lesquelles le programme n'a pas mis l'accent sur les volets CEMOS et renforcement des capacités tel que prévu et qui garantissent la durabilité et la pérennisation des ouvrages réalisés ;
- Le Point Focal du programme a effectué une mission au Japon et le projet qui découle de sa mission était l'opérationnalisation du CEMOS. Les participants à la réunion ont estimé que le programme devrait intégrer ce projet du PF.
- La part de la mobilisation sociale dans la mise en œuvre du programme, la question des risques/hypothèses et la mobilisation de la contrepartie ont été abordées.

Le PNUD a apporté des propositions de réponses à ces différentes préoccupations. Les fondements du prélèvement par le PNUD des frais de gestion sont contenus dans l'Accord de participation aux coûts qui lie le PNUD au Gouvernement dans le cadre de ce programme. La contribution financière du PNUD bien qu'elle ne soit pas précisée dans l'Accord est une pratique du PNUD pour les projets en partenariat avec le Gouvernement.

Le contenu des activités de renforcement des capacités prévus dans l'addendum vise notamment l'équipement de la DG eau en matériels roulants, équipements informations et fournitures de bureau. Ces activités ont été effectivement menées. Par ailleurs le programme a été redimensionné à concurrence des engagements du PNUD pour sa clôture. Aucun financement n'est donné à l'agence pour poursuivre les activités de ce programme. Le projet du PF, à la suite de sa mission sur le Japon n'a pas pu être financé sur le présent programme parce que les ressources disponibles sur le programme étaient déjà planifiées. Les dossiers villages des forages réalisés sont disponibles et les rapports finaux du programme sont partagés avec les structures déconcentrées de la DG eau.

Le programme n'a pas pu mettre l'accent sur les volets CEMOS et renforcement des capacités tel que prévu en raison du fait que le volet renforcement des capacités a été réduit à la baisse et le volet appui au CEMOS supprimé. En ce qui concerne la mobilisation sociale, il a été indiqué l'importance des structures d'intermédiation sociale dans la réussite des projets d'approvisionnement en eau potable. A la suite de ces débats, le rapport du programme d'urgence d'alimentation en eau potable en milieu rural a été validés sous réserve de la prise en compte des recommandations de la réunion.

## → Recommandations de la réunion

Pour optimiser l'exploitation des ouvrages réalisés et améliorer le rapport final du programme, il a été recommandé que :

- La DG Eau transforme les 10 forages non équipés en pompe en piézomètre pour les recherches en matière de la connaissance de la ressource en eau souterraine ;
- Les communes délèguent la gestion des ouvrages aux privés pour une meilleure gestion ;
- Le rapport final soit partagé avec les participants à la réunion afin qu'ils y contribuent ;
- En ce qui concerne le reliquat du projet (2 786 020 FCFA), les instructions du Ministre de l'Eau et des Mines permettront d'orienter son utilisation.

## → Clôture de la session

La clôture de la session a été faite par le DNP. Il a remercié les participants pour leur disponibilité. La session a pris fin à 17h12'.

## → Validation et signature du compte rendu

Fait à Cotonou, le 02 avril 2019

Ont signé

Pour la Partie Nationale  
Le Directeur National du Projet



Philippe Armand ADJOMAYI

Pour le PNUD P.O

Isidore AGBOKOU